



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2024/173/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie L'HERMITTE,
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Mme Marjorie GIRAUD
Gestionnaire Assurances
☎ 04.94.36.32.20 – mgiraud@mairie-toulon.fr

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Paiement à Maître Audrey FERRERO, Avocat, de la somme de 960€ TTC (agent municipal agressé dans le cadre de ses fonctions (Facture n°2024095 du 7 novembre 2024).

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide qu'en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, doit être payée sur les crédits inscrits au budget de la Ville 2024, chapitre 011 – fonction 020, article 6227 à Maître Audrey FERRERO, Avocat, 10, Rue Peiresc – 83000 TOULON, au compte Crédit Municipal de Toulon, banque 17150, guichet 83001, compte 00000 P 1349V, clé rib 36, la somme de 960€ TTC (NEUF CENT SOIXANTE EUROS) représentant les frais visés en objet.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 20 NOV. 2024

Pour le Maire de Toulon
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 20 NOV. 2024

PUBLIE LE 20 NOV. 2024

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N.2024/173/AJ - Paiement à Maître Audrey FERRERO, Avocat, de la somme de 960 euros TTC (agent municipal agressé dans le cadre de ses fonctions) - Facture n. 2024095 du 7 novembre 2024

Date de transmission de l'acte : 20/11/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 20/11/2024

Numéro de l'acte : DECI2024173AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20241120-DECI2024173AJ-AR

Date de décision : 20/11/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes